

Date : Le 14 février 2017

PROLONGATION DES HEURES NORMALES DE NÉGOCIATION

Comme suite aux avis A16-003 et A16-009, Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») désire informer ses participants agréés et ses fournisseurs de logiciels et de données qu'elle prolongera aussi, dès le vendredi 7 avril 2017, les heures de négociation des produits indiqués ci-dessous (les heures sont exprimées en heure de l'Est).

Produits dérivés	Heure de fermeture actuelle	NOUVELLE heure de fermeture
Contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX)	16 h	16 h 30
Options sur contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBW, OBX, OBY, OBZ)	16 h	16 h 30
Contrat à terme 30 jours sur le taux repo à un jour (ONX)	16 h	16 h 30
Contrat à terme sur swap indexé à un jour (OIS)	16 h	16 h 30

Le calcul et la diffusion des prix de règlement quotidiens pour les produits susmentionnés demeurent inchangés. De plus, les heures de soumission des opérations de « give-up » et d'allocations à la CDCC, au moyen des systèmes TMS ou du « Clearing API », demeureront également inchangées à 17 h et 17 h 15, respectivement.

Si vous avez des questions au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec le Centre d'assistance technique de la Bourse aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Cordialement,

Centre d'assistance technique

Numéro sans frais : 1 877 588-8489

Appels locaux : 514 871-7872

Courriel : samsupport@tmx.com